



Formulaire à retourner **avant le 30/06/2026** en mairie

- ▶ par courriel à mairie@biesheim.fr
- ▶ par dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie, 13 grand rue

Aide aux jeunes pour les transports en commun année scolaire 2025/2026

Conditions d'éligibilité	Jeune fréquentant un établissement secondaire	Etudiant fréquentant un établissement DU territoire de COLMAR AGGLOMERATION	Etudiant fréquentant un établissement HORS territoire de COLMAR AGGLOMERATION
COLLEGIEN ET LYCEEN hors contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	40 €	X	X
ETUDIANT de 25 ans au plus au 31/12 de l'année civile	X	95 €	125 €

Je soussigné(e) né(e) le / /

Adresse

certifie :

- être scolarisé(e) dans l'établissement classe.....
- être éligible à l'aide aux jeunes pour les transports en commun

Nom-prénom du représentant légal si mineur(e)

Adresse mail du jeune ou du représentant légal@.....

Pièces justificatives à joindre impérativement :

- Certificat de scolarité 2025/2026
- Justificatif de domicile (être domicilié et déclaré en mairie)
- Justificatif du titre de transport
- Relevé d'identité bancaire ou postal (pour les majeurs, RIB au nom du jeune ou si RIB au nom des parents, autorisation tacite de versement sur ce compte).

À Biesheim, le/...../.....
Signature du jeune ou du représentant légal